

# CONSEIL MUNICIPAL DU 12 décembre 2018 - 20h30

Le Maire rappelle à l'assemblée les récents événements du 11 décembre qui ont eu lieu à Strasbourg, et demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

## **Emprunt**

Validation d'un emprunt de 150 000 € (prévu au BP) auprès de la Caisse d'épargne, au taux fixe de 1,48 % sur 15 ans.

## **Garantie d'emprunt**

La Commune se porte garant pour un prêt de 29 203 € souscrit par l'Immobilière Atlantic Aménagement (ex - HLM de Melle) pour la réhabilitation de 8 logements sur Lezay.

## **Travaux en régie 2018**

Validation du transfert des travaux en régie (fonctionnement) en immobilisations (investissement), pour la somme de 34 079,24 €. La commune pourra ainsi bénéficier du FCTVA en 2019.

## **Toiture du restaurant du foirail**

Validation d'un avenant de la SMAC pour + 3 789,12 €HT

## **10 rue St-Nicolas**

Suite au devis vu lors du dernier conseil, la Société LTP propose une moins-value de 320 € (annulation du poste aménagement d'un accès handicapé), et un nouveau devis relatif à l'aménagement d'un accès handicapé coté nord ouest pour 787,05 €, soit globalement une hausse de 467,05 € HT. Accord du conseil.

## **Travaux sur la charpente du temple**

Présentation d'un avenant suite à la visite d'un expert mandaté par l'entreprise titulaire du marché. La charpente ayant subi d'autres dommages depuis la première expertise du cabinet Reper, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour la somme de 11 031,50 € HT. Validation du conseil.

## **Personnel : assurance des risques statutaires**

Décision de mandater le Centre de Gestion afin de lancer un appel à concurrence pour la couverture des risques statutaires des agents, pour la période de 2020 à 2023.

## **Personnel : compte épargne temps CET**

Suite à l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion, validation du projet CET pour les agents communaux (possibilité de cumuler jusqu'à 60 jours sur le compte).

## **Tarifs 2019**

La majorité des tarifs demeure inchangée. Le conseil fixe le tarif de la nouvelle salle de la Petite rivière (10 rue St-Nicolas) comme suit :

- |   |                |
|---|----------------|
| • la journée (habitant Lezay)           | 50,00 €        |
| • la journée (habitant extérieur)       | 75,00 €        |
| • forfait week-end (habitant Lezay)     | 100,00 €       |
| • forfait week-end (habitant extérieur) | 150,00 €       |
| • chauffage (du 15-10 au 15-04)         | 15,00 € / jour |

- forfait vaisselle 30,00 €
- vaisselle cassée / manquante 1,00 € / pièce

### **Admission en non valeur**

Annulation de dettes de plusieurs créanciers, pour une valeur globale de 202,63 €. Le seuil limite pour engager des poursuites n'est pas atteint pour 40,13 € et les dettes d'un montant de 162,50 € d'une famille ont été effacées (cantine scolaire de 2015).

### **Local du Restaurant du cœur et de l'Épicerie sociale**

Projet de signature d'une convention tripartite de mise à disposition gracieuse d'un an reconductible, d'un local 10 rue Saint-Nicolas pour ces associations.

### **Questions diverses :**

- Mairie : une importante fuite d'eau a été détectée dans la cour arrière : des travaux ont été lancés (STPM)
- Mairie-foyer : les pierres de parement sont bloquées (suite au mouvement des gilets jaunes), le carrelage est en cours
- Assainissement de Chantalouette : les travaux vont être stoppés pendant les fêtes : ouverture à la circulation le 20 décembre. Suspicion de fuites dues à l'utilisation de mauvais matériaux. Les voies utilisées comme déviation s'avèrent très dégradées par la circulation excessive.
- Des travaux de peinture intérieure sous la halle alimentaire, avec mise en valeur des pierres encadrant les entrées (agents communaux).
- Camping : devis d'élagage : « Au fil de l'Arbre » pour 2 040 €
- Commission de contrôle des listes électorales : sont proposés pour siéger :
  - titulaires : Marylène Janché et Bernard Guilment
  - suppléants : Jacqueline Nicolas et Christian Magnain
- Conseil de développement (Mellois en Poitou) : Élisabeth Marchand, et Patrick Morin se portent candidats pour participer au collège d'élus non communautaires.
- Commissions municipales :
  - Finances : baisse de la charge d'emprunt l'année prochaine, situation saine et équilibrée.
  - Communications : P'tit bulletin à sortir pour une distribution mi-janvier (avec l'agenda)
  - Sport : Hand-ball club : remise de maillots début janvier
  - Marchés : dossier de demande d'agrément à préparer pour 2019 ; des travaux d'aménagement sont à prévoir (barres, parcs : pour environ 100 000 €)
- Mise en place d'un cahier de doléance, à l'initiative de l'Association des Maires Ruraux de France
- Demande de soutien au Centre hospitalier de Niort : conditions de travail dégradées pour le personnel soignant, depuis de nombreux mois : motion de soutien.
- Pour les 9 Déclarations d'Intention d'aliéner, la commune n'engage pas son droit de préemption

Fin de conseil : 23h20

Prochain conseil le 9 janvier 2019